

**MESSAGE DU MINEPDED A L'OCCASION DE LA JOURNEE
MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION**

La journée du 17 juin de chaque année a été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies comme « Journée Mondiale de Lutte Contre la Désertification et la Sècheresse » et célébrée en vue de promouvoir la sensibilisation du public aux efforts menés par la communauté internationale pour lutter contre la désertification.

C'est en effet le 17 juin 1994 à Paris que la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification a vu le jour. L'adhésion du Cameroun à ladite Convention depuis 1997 marque le début de la célébration de cette journée.

Selon les critères des Nations Unies, la désertification est la dégradation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides.

En effet, chaque année, des milliers d'hectares de sols fertiles disparaissent sous l'effet de l'érosion. Le

nombre de personnes touchées directement par le problème est en forte croissance.

Au niveau mondial

Selon l'Organisation des Nations Unies, 10 millions d'hectares, sont gagnés chaque année dans le Monde par la désertification.

Les données du Secrétariat Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification montrent qu'à l'heure actuelle, le coût de la dégradation des terres atteint les 490 milliards USD chaque année, dépassant de loin celui de la prévention. Quarante pour cent (40%) des terres dégradées de la planète se situent dans les régions où l'incidence de la pauvreté est la plus forte notamment dans les zones arides, semi-arides, sèches et la savane sèche et humide.

Les mêmes études montrent que la dégradation des terres a un impact direct sur la santé et les moyens de subsistances d'environ 1,5 milliards de personnes.

Pour l'IUCN, au début des années 2000, 70% des terres arides subissent, le processus de désertification.

La FAO estime que 2 millions d'hectares des zones boisées disparaissent chaque année en Afrique et au Sahara.

Selon un rapport du Fond international pour le Développement Agricole (IFAD), la désertification menace près de 40% des terres dans le monde.

Selon l'ouvrage intitulé « regard et perspectives sur les terres du monde », 30% des terres mondiales sont dégradées.

Plus de 110 pays ont des terres arides qui sont potentiellement menacées par la désertification. L'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine sont des régions peu menacées par la désertification.

Mesdames et Messieurs,

La célébration pour l'édition 2020 marquant le 26^{ème} anniversaire de la Convention des Nations Unies

sur la Lutte Contre la Désertification a pour thème : « Aliments. Fourrage. Fibres. Production et consommation durables ». Ce thème interpelle à un nécessaire changement des comportements vis-à-vis des principaux facteurs de désertification et de dégradation des terres. Il vise à sensibiliser l'humanité sur la manière de réduire son comportement écologique. Il interpelle les hommes au changement de comportement vis-à-vis des principaux facteurs de désertification et de dégradation des terres que sont la production et la consommation croissante et excessives de la population à l'échelle planétaire.

L'explosion démographique fait accroître la demande de terres destinées à la production d'aliments, de fourrage pour les animaux et les fibres pour la production des vêtements. En parallèle, la santé et la productivité des terres arables existantes se détériorent. Ce phénomène est aggravé par le changement climatique. L'expansion de l'humanité avec pour corollaire l'enrichissement et l'urbanisation de la population font exploser la demande des terres

destinées à la production d'aliments, de fourrage pour les animaux et de fibres pour la fabrication de vêtements.

Les modes de consommations et les habitudes de vie doivent changer si nous voulons disposer de suffisamment de terres cultivables pour satisfaire aux besoins des dix milliards d'habitants que comptera la planète d'ici 2050.

Comme le déclare Ibrahim Thiaw, Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, je cite : « Si nous maintenons nos habitudes excessives de consommation, exigeant une constante croissance de la production, nous épuiserons les ressources de la Terre, au moment où nous en avons le plus besoin. » il a par ailleurs ajouté, je cite encore : « nous devons faire de meilleurs choix alimentaires et vestimentaires afin de contribuer à la protection et la restauration des terres. »

Il convient de mentionner qu'en 1949, Aubreville, un chercheur français, utilise pour la première fois le terme désertification pour décrire le processus de

perte de la couverture végétale. Dans les régions du sahel, ce terme a été adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la coopération internationale lors de la crise de sécheresse des années 1970. La Communauté Internationale reconnaît que la dégradation des sols/la désertification est un problème économique, social et environnemental majeur qui préoccupe des nombreux pays dans toutes les régions du monde. En 1977, la Conférence des Nations Unies sur la désertification (UNCOD) a adopté un plan d'action pour lutter contre la désertification (PACD). Malgré cela et d'autres efforts, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a conclu en 1991 que le problème de dégradation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches s'était intensifié. En 1992, la question de lutte contre la désertification a été une préoccupation majeure à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) qui s'est tenue à Rio de Janeiro au Brésil. Cette Conférence a plaidé pour une nouvelle approche intégrée du problème en mettant

l'accent sur les actions visant à promouvoir le développement durable au niveau communautaire. La Conférence de Rio a invité l'Assemblée Générale des Nations Unies à créer un comité de négociation intergouvernemental chargé de préparer une Convention sur la lutte contre la désertification, en particulier en Afrique. Cette Convention a été adoptée à Paris le 17 juin 1994 et est entrée en vigueur le 26 décembre 1996. De nos jours, 196 pays et l'Union Européenne sont parties. La Conférence des Parties (COP), l'organe suprême de la Convention, a tenu sa première session en octobre 1997 à Rome en Italie.

Le cadre et le plan stratégique décennaux qui visent à améliorer la mise en œuvre de la Convention pour la période 2008-2018 ont défini une vision claire pour forger des partenariats mondiaux, inverser et prévenir la désertification et la dégradation des sols, avec des politiques nationales et régionales de réduction de la pauvreté.

Lors de la COP 13 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification tenue en 2017 à

Ordos en Chine, les pays se sont mis d'accord sur une nouvelle feuille de route mondiale pour lutter contre la dégradation des sols. Le nouveau cadre stratégique 2018-2030 de la Convention constitue l'engagement mondial le plus complet qui vise à atteindre la neutralité de la dégradation des terres (NDT) afin de restaurer la productivité des vastes étendues de terres dégradées, d'améliorer les moyens de subsistance de plus de 1,3 milliard de personnes et de réduire les impacts de sécheresse sur les populations vulnérables.

Face à cette situation, que faut-il faire ?

- Il faut parvenir à changer le comportement des consommateurs et des entreprises et adopter des pratiques plus efficaces et plus durables pour pourvoir aux besoins de la population grandissante, via la terre productive à notre disposition ;**
- Il faut changer nos comportements et nos habitudes alimentaires (par exemple réduire le gaspillage alimentaire), échanger que d'en acheter sans cesse de nouveaux) permettrait de**

libérer des terres qui seraient alors utilisées à d'autres fins et de réduire les émissions de Carbone.

- Il faut réduire le gaspillage alimentaire en n'achetant que le nécessaire, en planifiant les repas ;**
- Il faut planter les arbres ;**
- Il faut arrêter la pratique des feux de brousse incontrôlés aussi bien dans les forêts que dans les savanes que ce soit pour les besoins de chasse, de pâturage ou d'agriculture ;**
- Il faut cesser les coupes abusives de bois surtout en zone à écologie fragile et adopter des alternatives pour l'énergie domestique telle que l'énergie solaire ;**
- Il faut adopter des pratiques agricoles antiérosives et intelligentes pour les besoins de conservation des sols ;**

Il faut lutter contre les pollutions sous toutes les formes et les changements climatiques. Une politique de développement durable doit être menée et traduite en actions concrètes.